



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

programmes

Question écrite n° 60620

Texte de la question

M. Jean-Pierre Brard attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'importance de l'enseignement des langues étrangères dès le plus jeune âge. Alors que le ministère a récemment annoncé un plan important visant à développer, dès l'école primaire, l'enseignement d'une langue étrangère, il souhaiterait connaître le pourcentage d'enfants en classe de CM 1 et de CM 2, par académie, bénéficiant de tels enseignements lors de l'année scolaire 2000-2001.

Texte de la réponse

L'enseignement des langues vivantes à l'école primaire fait l'objet d'un plan ambitieux, annoncé le 20 juin 2000, qui est mis en oeuvre pour que dans les quatre ans, tous les élèves, de la grande section de l'école maternelle au CM 2, apprennent une langue vivante à l'école primaire. Dès l'année scolaire 2000-2001, l'apprentissage d'une première langue vivante est généralisé dans toute les classes de CM 2. Il faudra une année supplémentaire pour atteindre cet objectif dans les classes de CM 1. Une enquête rapide du mois d'octobre 2000 portant exclusivement sur l'enseignement des langues vivantes en CM 1 et en CM 2 a permis de constater une forte progression du taux de couverture de ces classes entre 1999 et 2000. Désormais, plus de 94 % des classes de CM 2 homogènes et de CM 1 - CM 2 des écoles publiques bénéficient d'un réel enseignement des langues vivantes. La couverture des classes de CM 1 homogènes évolue également de manière positive puisque plus de 60 % des élèves de ces classes apprennent une langue vivante. Le tableau joint récapitule, par académie, le pourcentage de classes des écoles publiques et privées sous contrat couvertes par l'enseignement des langues vivantes en octobre 2000. Une deuxième enquête, plus complète, dont les résultats sont en cours d'analyse, permettra d'effectuer un bilan précis de l'année scolaire 2000-2001. S'agissant des écoles privées, les données obtenues en octobre qui faisaient apparaître un taux de couverture plus faible, notamment en CM 2 devront être vérifiées avec la deuxième enquête. Généralisation de l'enseignement des langues vivantes au cours moyen en octobre 2000 Taux de couverture global par académie. Pourcentage de classes avec un enseignement de langues vivantes en 2000-2001 (Voir tableau dans J.O. correspondant) N.B. : pour l'enseignement privé, certaines informations ne sont pas disponibles pour l'enquête d'octobre 2000.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Brard](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (7^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60620

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 avril 2001, page 2526

Réponse publiée le : 2 juillet 2001, page 3849